



Département des politiques d'Aménagements

Tél : 01.49.75.12.19  
Fax : 01.49.75.39.48  
pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires de  
l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie  
40 rue Jean Racine  
BP 20317  
60021 BEAUVAIS cedex

*A l'attention de Estelle HALLAERT*

V/Réf : Lettre du 17 Mai 2017

N/Réf. : DGD.P/SPC/17/053

Orly, le **12 JUIN 2017**

**Objet : Révision du PLU de la Commune de VILLERS SAINT PAUL  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 6 Mars 2017, la commune de Villers Saint Paul a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que la commune est située à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier   
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons